

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à GLISS'56 avec votre chèque

Séjour à **la Clusaz** du 25 au 31 Janvier 1997

Votre Identité :

Nom : _____ Prénom : _____

N° carte d'adhérent : _ Date de naissance : _____ sexe : M - F

Nom : _____ Prénom : _____

N° carte d'adhérent : _ Date de naissance : _____ sexe : M - F

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ - _____ - _____ - _____

Votre choix :

(rayer les mentions inutiles)

Skieur : 2350 F ALPIN ou FOND

ou

Multi activités : 2150 F (NB : Hors Ski)

ATTENTION

Nous vous rappelons que vous devez fournir une attestation d'assurance couvrant la pratique du ski. Contactez votre assureur à cet effet. A défaut de cette attestation, nous vous facturerons une assurance individuelle en supplément

Votre règlement :

ACOMPTE : 1200 Frs x _____ personnes,

soit _____ Frs versé le _____ par chèque **joint à cette réservation,**

SOLDE : _____ Frs versé le _____ par chèque. ⇨ (à régler avant le 10 décembre 1996)

Conditions d'annulation : (par personne)

1 - Si vous annulez votre séjour AVANT le 10 Décembre 1996, votre versement vous sera remboursé moins une retenue de 500 Frs pour frais de gestion.

2 - Si vous annulez votre séjour APRES le 10 Décembre 1996, et AVANT le 10 Janvier 1997, votre versement vous sera remboursé moins une retenue de 1000 Frs pour frais de gestion.

3 - Vous annulez APRES le 10 Janvier 1997, votre versement reste acquis en totalité à l'association.

4 - Pour toute annulation de séjour, les conditions ci-dessus s'appliquent **sauf si vous trouvez un remplaçant**: en ce cas, votre versement vous sera remboursé moins une retenue de 100 Frs pour l'adhésion à l'association.

Votre engagement :

Je soussigné _____ reconnaît avoir pris connaissance des clauses d'annulation pour mon séjour à **la Clusaz** du 25 au 31 Janvier 1997

Fait à _____, le _____
Mention manuscrite "lu et approuvé"

Pièces jointes :

- Photo(s) pour le(s) forfait(s) de ski :
- attestation d'assurance :
- chèque d'acompte

Signature :

Si Mineur : à signer par les parents ou le tuteur légal